

**STRATÉGIE DE LUTTE
CONTRE LA POLLUTION
PAR LA CHLORDÉCONE
2021-2027**

SYNTHÈSE DU BILAN 2024-2025
MARTINIQUE
Situation au 31 décembre 2025

Septembre 2026

Depuis 2021, le Plan Chlordécone IV (ou « Stratégie Chlordécone ») traduit sur le terrain l'engagement de l'État et de ses partenaires. **Il s'agit d'informer les citoyens des risques, de protéger la santé des habitants et de prendre en charge les impacts de cette pollution, à travers une quarantaine de mesures dans tous les secteurs.**

Des solutions existent :

- **Avoir de la chlordécone dans le sang ne signifie pas que l'on est malade ou que l'on risque de l'être**, c'est un signal d'exposition qui doit conduire à agir pour la réduire.
- **La chlordécone s'élimine naturellement de l'organisme** : il faut environ 4 à 6 mois pour diviser par deux sa concentration dans le sang, en dehors de toute nouvelle exposition.
- **Il est possible d'agir en supprimant la chlordécone de son assiette**, sans tourner le dos aux productions locales. En effet, tous les milieux ne sont pas contaminés (sols et eaux), toutes les productions ne sont pas sensibles à la chlordécone et il est possible d'éviter la contamination ou de décontaminer certains animaux.
- **Agir sur l'alimentation** est la meilleure façon de réduire son exposition, en particulier pour les personnes les plus exposées et les plus vulnérables, telles que les femmes, les enfants, et les auto-consommateurs.

Pour dépasser le sentiment de défiance et parvenir à ses objectifs, la Stratégie Chlordécone est volontairement pensée comme **une stratégie globale et ambitieuse co-construite avec tous et pour tous pour offrir des solutions à toutes les personnes impactées par cette pollution**. L'objectif : à court terme vivre « sans risque chlordécone », et se rapprocher d'un avenir « sans chlordécone ».

Des solutions offertes à toutes les personnes impactées :

- **Pour tous les habitants** : analyses de sols et de sang gratuites et accompagnement gratuit pour les plus exposés et pour les jardiniers, contrôles renforcés des aliments et de l'eau potable avec prise en charge des surcoûts de traitement de l'eau là où c'est nécessaire, des actions de communication vers tous les publics et de sensibilisation dans les écoles.
- **Pour les pêcheurs et agriculteurs** : analyses de sols, aides techniques et financières, fonds d'indemnisation des victimes professionnelles de pesticides.
- **Pour améliorer les connaissances** : de nombreux travaux scientifiques sont engagés et il est prévu le doublement de l'effort sur la recherche à horizon 2030 notamment sur la dépollution des sols et la santé des femmes.

Le bilan 2024-2025 retrace les avancées pour se rapprocher chaque jour un peu plus du « zéro risque chlordécone ». Il montre aussi les perspectives pour aller plus loin pour mieux protéger aujourd'hui et mieux réparer le passé.

Pour en savoir plus : accéder au bilan complet



DES SOLUTIONS POUR TOUS LES HABITANTS

- Renforcer les contrôles pour protéger tous les habitants

Ce qui a été accompli en Martinique

En 2024 et 2025 :

- **Les services de l'État ont poursuivi le renforcement des contrôles** des denrées alimentaires (fruits, légumes, poissons, viandes, crustacés, œufs, etc.), des zones d'interdiction de pêche et de l'eau potable : près de 10 000 contrôles sur les deux années, avec un taux de conformité de 98,4% en 2024. Plus de 700 patrouilles en mer ont été effectuées pour contrôler les zones de pêche interdite.
- Le nombre de contrôles inter-services des **circuits de vente dits informels** (ventes de bord de route par exemple) a été augmenté.
- **L'État a pris en charge le surcoût du traitement de l'eau potable** engendré par la pollution à la chlordécone, de façon exceptionnelle et dérogatoire, dans les 7 stations où c'est nécessaire ; à hauteur de 2 M€ par an depuis 2023.

Chiffres clés



4 475

Contrôles sur des denrées alimentaires en 2024 et 2025

97,9%

De conformité en 2024 *

* un produit est conforme s'il respecte la LMR



389

Patrouilles dans les zones d'interdiction de pêches en 2024 et 2025

56

Engins illégaux de pêches prélevés en 2024 et 2025



100 %

Conformité de l'eau potable en 2024 et en 2025

Prochaines étapes

- ⇒ Maintenir la pression des contrôles, et renforcer les contrôles interservices sur les circuits informels, et produits de la pêche

- **Proposer des analyses de sols gratuites à tous les jardiniers pour manger local sans risque**

Tous les jardiniers peuvent faire tester leurs sols gratuitement, avoir des conseils pour se protéger de la chlordécone avec des bons gestes et pour manger local. **Depuis 2022 en Martinique, l'analyse des produits sensibles auto-consommés est également gratuite pour les particuliers (légumes racines, œufs, etc.).** Tous les sols ne sont pas contaminés et toutes les productions ne sont pas sensibles à la chlordécone.

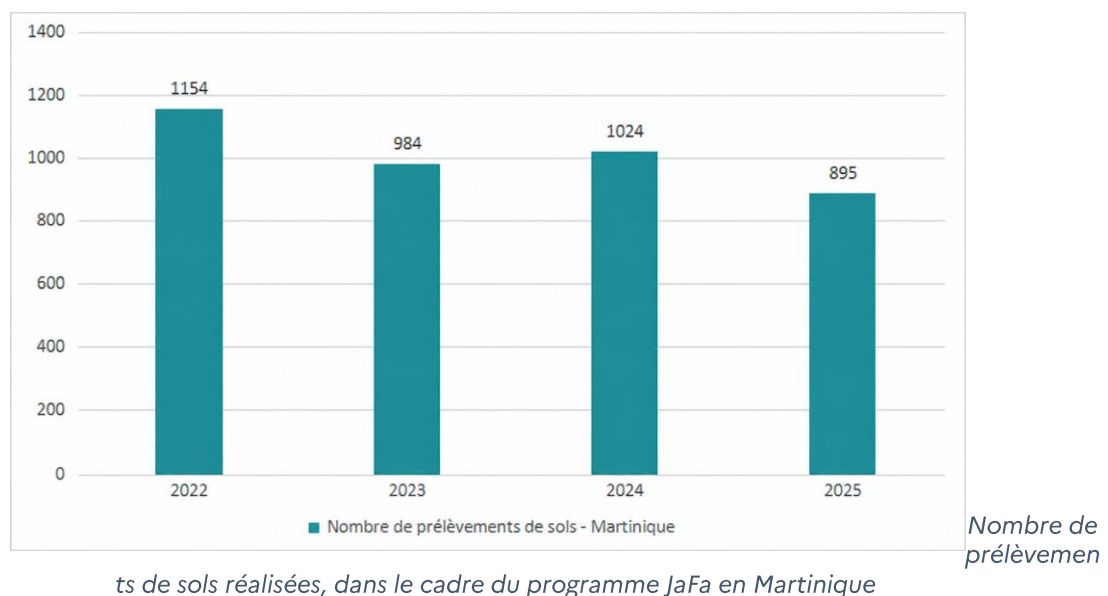
Ce qui a été accompli en Martinique

En 2024 et 2025 :

- Poursuite du déploiement du programme JAFA en Martinique avec 1 919 analyses de sols et 412 analyses de denrées sensibles ;

En 2025 :

- Pour améliorer l'information de tous, l'ARS de Martinique a ouvert un numéro vert unique pour faciliter les démarches des usagers : 0803 333 380.



Chiffres clés



4 057

Analyses de sols réalisées
via JAFA depuis 2021 en Martinique



725

Analyses de denrées sensibles
via JAFA depuis 2022 en Martinique

Prochaines étapes

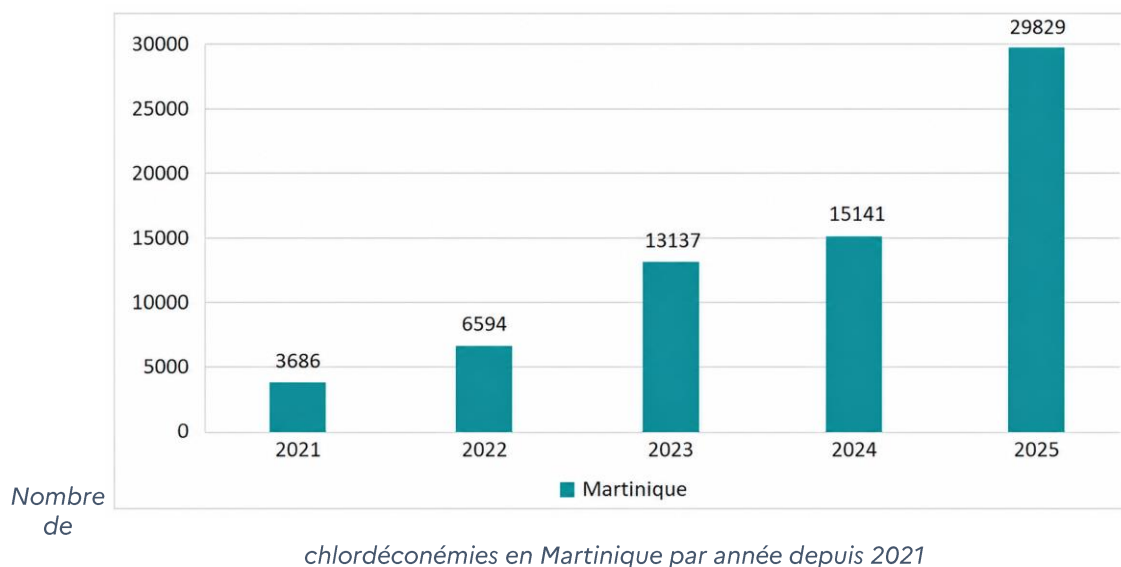
⇒ Renforcer les actions de proximité pour le programme JAFA

- **Donner un accès gratuit à tous, au dosage de chlordécone dans le sang, pour que chacun puisse connaître et réduire son exposition à la chlordécone**

Depuis 2021, l'ARS propose un accès gratuit au dosage de la chlordécone dans le sang (chlordéconémie) à tous les habitants de Martinique, et un parcours d'accompagnement gradué en fonction des résultats d'analyses. Les personnes les plus exposées sont contactées directement et il leur est proposé une visite à domicile pour les aider à réduire leur exposition alimentaire. Un nouveau dosage est proposé 9 mois plus tard pour suivre l'évolution.

Ce qui a été accompli en Martinique

- En 2024 et 2025, plus de 44 970 chlordéconémies ont été effectuées en Martinique, et 3 086 personnes ont été accompagnées. Le nombre annuel de chlordéconémies et le nombre de personnes accompagnées ont doublé entre 2024 et 2025.
- En 2025, le ministère de la Santé a intégré la chlordécone dans le programme « Mon Bilan Prévention », dans le carnet de santé et carnet de maternité.



chlordéconémies en Martinique par année depuis 2021

Chiffres clés



68 387

Chlordéconémies effectuées en Martinique depuis 2021



4 591

Personnes accompagnées individuellement depuis 2021

Prochaines étapes

- ⇒ Renforcer les dispositifs d'accompagnement des femmes en âge de procréer, des femmes enceintes et des nourrissons
- ⇒ Donner suite aux recommandations de la Haute Autorité de Santé sur la chlordéconémie

- **Informers tous les habitants sur les bons gestes et sur leurs démarches pour se protéger et accéder à leurs droits**

Le renforcement de la sensibilisation de tous les acteurs est une priorité de la stratégie. Des actions concernent par exemple : le grand public, le milieu scolaire, les professionnels de santé, et les professionnels de la pêche et de l'agriculture.

Ce qui a été accompli en Martinique

A partir de 2024 :

- La préfecture et l'ARS de Martinique ont signé un accord cadre avec l'association des maires de Martinique pour renforcer l'information des habitants et des écoliers. En 2025, 7 communes se sont engagées avec l'appui de la FREDON (ateliers jardinage ou nutrition, échanges avec les citoyens et activités pédagogiques dans les écoles).
- La préfecture et l'ARS ont lancé de nombreuses campagnes de communication dans les médias et réseaux sociaux, les cabinets médicaux, boîtes aux lettres, en s'appuyant sur les recommandations de Santé publique France sur des messages coconstruits avec la participation d'un panel de citoyens.

En 2025 :

- En 2025, le Groupe de Réflexion de Formateurs Interdisciplinaire Chlordécone, a renforcé la formation et l'accompagnement des équipes éducatives. Le dispositif a formé 68 enseignants et mis à disposition 42 ressources pédagogiques.
- Les ministères de la Santé et des Outre-mer ont ouvert le site portail www.chlordecone-info.fr, ainsi qu'une chaîne YouTube dédiée.
- La préfecture et l'ARS de Martinique ont lancé un appel à projets et sélectionné 19 associations œuvrant dans différents secteurs d'activités, pour amplifier la communication et « aller vers » les personnes les plus vulnérables et les plus éloignées.

Chiffres clés



Prochaines étapes

- ⇒ Poursuivre l'amplification de la communication sur les bons gestes et sur l'accès aux dispositifs d'accompagnement ;
- ⇒ Renforcer les partenariats avec les élus et associations et autres tiers de confiance pour « aller vers » les personnes les plus exposées et les plus vulnérables et former des ambassadeurs « chlordécone », pour favoriser une communication de proximité ;
- ⇒ Renforcer l'information et la sensibilisation des professionnels de santé.

DES SOLUTIONS POUR LES PROFESSIONNELS DE LA PECHE ET DE L'AGRICULTURE

- Aider techniquement et financièrement les agriculteurs et les pêcheurs à nourrir la population, sans risque chlordécone

Tous les agriculteurs bénéficient d'analyses de sols gratuites et de conseils gratuits.

Les éleveurs de bovins impactés sont accompagnés techniquement depuis 2021 pour sécuriser leur production à partir d'un diagnostic, d'un plan de sécurisation et d'une aide matérielle adaptée. Ils bénéficient d'une prime à l'engagement de 210 à 250 euros par animal abattu.

Pour la filière pêche, une aide financière est en place depuis 2022. Simplifiée depuis le début 2024, ce dispositif a vu son nombre de bénéficiaires doubler. En 2025, tous les pêcheurs professionnels licenciés ont bénéficié de cette aide.

Ce qui a été accompli en Martinique

Depuis 2024 :

- La simplification de l'aide aux pêcheurs permet aujourd'hui de toucher 100 % des pêcheurs professionnels

En 2025 :

- La CODEM a ouvert, avec l'aide de l'Etat, une station de décontamination collective qui a accueilli 35 bovins en 2025
- L'Etat a augmenté l'aide aux bovins de 50 euros/animal pour tenir compte de leurs contraintes économiques et augmenté le plafond du nombre d'animaux éligibles
- Mise à jour d'un livret de ressources pédagogiques pour l'enseignement agricole

Chiffres clés



3 136

Analyses de sols
chez les agriculteurs
depuis 2021



228

Éleveurs de bovins
accompagnés en
2025



99

Aides
financières
versées en 2025



413

Pêcheurs ont
reçu l'aide
financière 2025



301 K€

Aide aux
pêcheurs
versés en 2025



483

Macarons pêche
distribués aux
pêcheurs en 2025

Prochaines étapes

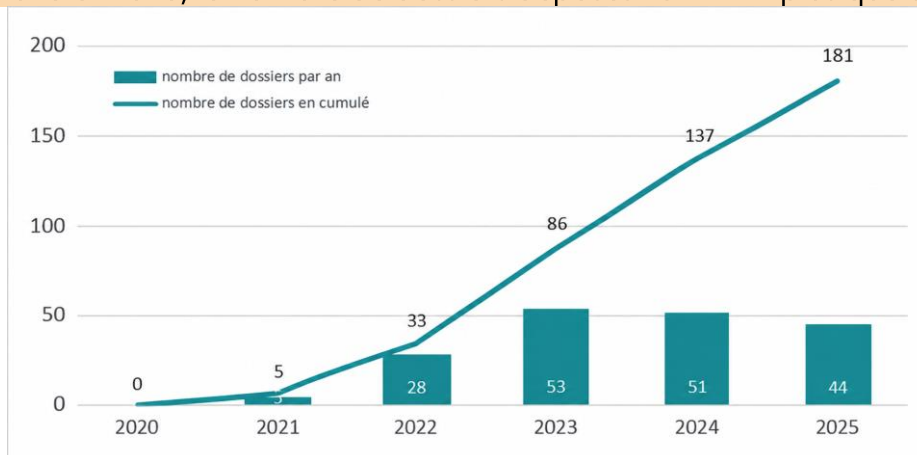
- ⇒ Poursuivre les réflexions autour de la traçabilité des produits, en lien avec les partenaires locaux pour mieux informer les consommateurs et valoriser l'engagement des producteurs ;
- ⇒ Renforcer l'intégration de la gestion du risque liée à la chlordécone dans la formation agricole

- **Prendre soin de la santé des travailleurs agricoles et favoriser l'accès à l'indemnisation pour ceux qui sont malades à cause de leur exposition professionnelle aux pesticides**

Le fonds d'indemnisation des victimes de pesticides (FIVP) est opérationnel depuis 2020 et son accès est facilité par la reconnaissance du cancer de la prostate comme maladie d'origine professionnelle liée à une exposition aux pesticides (dont chlordécone). L'indemnisation est versée sous forme de rente à vie pour les travailleurs ou exploitants et d'un capital pour les enfants. **En Martinique, l'Etat finance l'association Phyto-Victimes pour accompagner gratuitement les victimes dans leurs démarches.**

Ce qui a été accompli en Martinique

- La CGSS œuvre pour réduire l'exposition des travailleurs de l'agriculture agricoles aux agents chimiques dangereux
- Un CRPPE est ouvert offre aux travailleurs de l'agriculture des consultations spécialisées et des recommandations et les orientent, si nécessaire, vers une prise en charge et un suivi médical. En 2024, on compte un total de 248 consultations environnementales et toxicologiques sur la chlordécone.
- Entre 2023 et 2025, le nombre de dossiers déposés au FIVP a plus que doublé.



Nombre de dossiers reçus par le FIVP depuis la Martinique, en cumulé et par année

Chiffres clés

Depuis 2021

181 dossiers déposés

141 accords

108 rentes versées

Prochaines étapes

- ⇒ Renforcer les actions de communication, notamment vers les professionnels de santé ;
- ⇒ Renforcer le CRPPE ;
- ⇒ Etudier la faisabilité et les modalités d'une indemnisation des personnes malades à cause d'une exposition à la chlordécone, suite au lancement d'une mission d'inspection interministérielle par le Gouvernement fin 2025.

AMELIORER LES CONNAISSANCES POUR AGIR

Une large communauté scientifique est mobilisée dans la lutte contre la chlordécone. Elle est animée par deux instances : le Comité de pilotage scientifique national (CPSN) et la Coordination locale de la recherche sur la chlordécone aux Antilles (CLOReCA). De nombreux travaux de recherche sont engagés dans tous les domaines (dépollution des sols, impact de la chlordécone sur la santé des femmes, des enfants et des travailleurs agricoles, sciences humaines et sociales, ...).

Ce qui a été accompli au niveau national

En 2025 :

- Le Comité de pilotage scientifique national (CPSN) a organisé une rencontre des jeunes doctorants qui travaillent sur le sujet chlordécone lors d'une école d'été à Rennes
- L'Agence nationale de la recherche (ANR) a lancé un deuxième appel à projets « chlordécone II : sociétés et multi expositions »
- De nouveaux résultats scientifiques ont été publiés sur la santé des femmes, la santé des travailleurs agricoles de la banane et les transferts de pollution

Chiffre clé



14 M€

Engagés pour la recherche depuis 2021

Prochaines étapes

- ⇒ Partager les résultats scientifiques lors du colloque scientifique de 2026 « Chlordécone : Comprendre & agir » à l'Université des Antilles et donner suite aux travaux scientifiques présentés
- ⇒ Préfigurer un démonstrateur territorial « solutions chlordécone »
- ⇒ Renforcer les travaux sur la dépollution des sols, la santé de la femme, grâce au doublement du budget de recherche à horizon 2030.

Où en sont les travaux sur la dépollution des sols ?

Il n'existe pas de solution opérationnelle à ce jour pour dépolluer les sols.

Trois voies différentes sont étudiées depuis 2010 : la séquestration, la dégradation et la phytoremédiation.

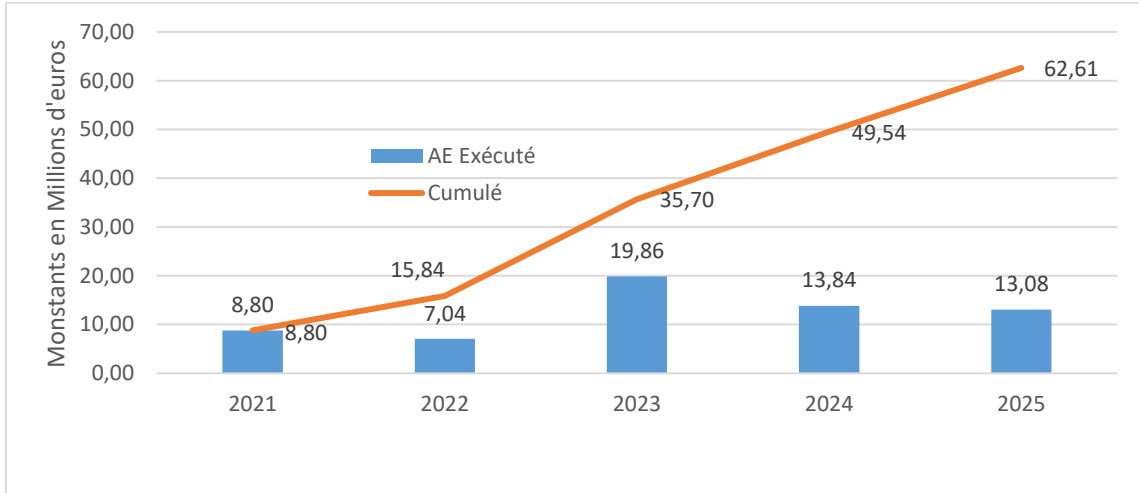
Des travaux scientifiques sont engagés par des équipes de recherche financées par la Stratégie Chlordécone, elles sont dotées de plus de 4 M€. Si certaines pistes sont prometteuses en laboratoire, elles n'ont pas encore fait leurs preuves *in situ* et à grande échelle. Par ailleurs, l'évaluation de la toxicité des produits de dégradation de la chlordécone mérite d'être poursuivie. Sans attendre, il existe des solutions pour produire des aliments sains y compris sur sols contaminés, car tous les sols ne sont pas contaminés et toutes les productions ne sont pas sensibles à la chlordécone.

UN BUDGET AMPLIFIÉ

Le budget prévisionnel du plan IV, initialement fixé à 92 M€ pour la période 2021-2027, a été augmenté à partir de 2023, avec une enveloppe supplémentaire de 2,5 M€ par an, et un objectif de doublement de l'effort sur la recherche et l'innovation à horizon 2030, pour atteindre à terme, un budget de 130 M€.

Ce qui a été accompli au niveau national

- En 2024 et 2025, 26,9 M€ de crédits publics ont été engagés au titre de la Stratégie Chlordécone, dont 16,6 M€ sur le volet « santé-environnement-alimentation » et 4,9 M€ sur le volet « recherche »
- Sur la période 2021-2025 62,6 M€ de crédits publics ont été engagés, soit 36 M€ de plus que le plan précédent sur la période 2014-2020.



Montants totaux annuels et cumulés engagés entre 2021 et 2025

Chiffre clé



62,6 M€

Crédits engagés entre 2021 et 2025

Prochaines étapes

- ⇒ Mobiliser des crédits de France 2030 pour contribuer au doublement de l'effort de recherche à horizon 2030